

Séance ordinaire du 10 juin 2024

Le conseil de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire ce dixième jour du mois de juin deux mille vingt-quatre à dix-sept heures une, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Lévis.

Sont présents : les membres du conseil Serge Bonin, Serge Côté, Jeannot Demers, Isabelle Demers, Steve Dorval, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin, Alexandre Fallu, Ann Jeffrey, Réjean Lamontagne, Amélie Landry, Karine Lavertu, Fleur Paradis, Michel Patry et Michel Turner formant quorum sous la présidence du maire suppléant Michel Patry.

Est absent : le maire, Gilles Lehouillier.

Assistent à la séance : Dominic Deslauriers, directeur général, et Marlyne Turgeon, greffière.

CV-2024-0394

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Ann Jeffrey
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Serge Côté

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 10 juin 2024.

Adoptée à l'unanimité

CV-2024-0395

Période de questions

Environ 25 personnes assistent à la séance. Quatre questions transmises par le biais du formulaire de questions en ligne sur le site Internet de la Ville ont été lues par la greffière et le maire répond aux questions.

CV-2024-0396

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 27 mai 2024

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre du conseil au plus tard la veille de la présente séance ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Michel Turner
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Réjean Lamontagne

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville tenue le 27 mai 2024.

Adoptée à l'unanimité

CV-2024-0397

Dépôt du procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif du 21 mai 2024 et des séances extraordinaires du comité exécutif des 27 mai, 28 mai et 30 mai 2024

Le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif du 21 mai 2024 et des séances extraordinaires du comité exécutif des 27 mai, 28 mai et 30 mai 2024 sont déposés.

CV-2024-0398

Certificat d'enregistrement relatif au Règlement RV-2023-34-24 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (agrandir la zone H1617 à même une partie de la zone M1626, secteur Saint-Jean-Chrysostome dans l'arrondissement des Chutes-de-la-Chaudière-Est)

Document d'aide à la décision [Certificat d'enregistrement RV-2023-34-24.pdf](#)

Le certificat d'enregistrement relatif au règlement suivant est déposé :

- Règlement RV-2023-34-24 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement.
-

CV-2024-0399

Autorisation au Directeur général de désigner une remplaçante ou un remplaçant

Document d'aide à la décision [DG-2024-009.pdf](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE-2024-0511 ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Guy Dumoulin
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Isabelle Demers

D'autoriser le Directeur général à désigner une ou un ou des remplaçantes ou remplaçants pour agir à titre de Directrice générale par intérim ou de Directeur général par intérim, en son absence, en cas d'empêchement et pendant ses congés ou ses vacances, pour une période maximale de 45 jours consécutifs et pour les périodes qu'il détermine pour chacune et chacun, et ce, parmi les membres du personnel occupant le poste de Directrice générale adjointe ou de Directeur général adjoint, le tout rétroactivement et à compter du 3 juin 2024.

Adoptée à l'unanimité

CV-2024-0400

Financement de la dépense relative à la mise en place et le déploiement du projet de médiation, à la réalisation du plan d'action de la politique de développement social et communautaire et appels d'intérêts

Document d'aide à la décision [DVC-DSC-2024-022](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE-2024-0502 ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Jeannot Demers
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Amélie Landry

D'affecter un montant maximum de 30 000 \$ provenant de la réserve pour le financement de dépenses relatives à la réalisation du plan d'action de la politique de développement social et communautaire, afin de soutenir la mise en place et le déploiement du projet de médiation urbaine, pour l'année 2024, et ce, en vue de la conclusion éventuelle d'un contrat de service à intervenir à cet effet, tel que précisé à la fiche de prise de décision DVC-DSC-2024-022.

D'affecter un montant maximum de 225 000 \$ provenant de la réserve pour le financement des dépenses relatives à la réalisation du plan d'action de la politique de développement social et communautaire, tel que précisé à cette fiche de prise de décision, et à même ce montant, procéder à des appels d'intérêt auprès des organismes reconnus par la Ville pour :

- un chantier de l'accessibilité au logement abordable, salubrité des logements et maisons de chambres : 30 000 \$;
- un chantier de la participation citoyenne et de l'appropriation de l'environnement urbain pour un usage commun : 50 000 \$;
- un chantier de la mobilité des personnes âgées : 40 000 \$;
- un chantier relatif à bâtir des communautés résilientes : 45 000 \$;
- d'autres actions ou opportunités : 60 000 \$.

Adoptée à l'unanimité

CV-2024-0401

Demande de prolongation de délais auprès de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation pour intégrer au schéma d'aménagement et de développement l'orientation gouvernementale relative à la planification des milieux de vie assurant l'accès à des logements abordables

Document d'aide à la décision [URBA-SAT-2024-078.pdf](#)

ATTENDU l'adoption de l'orientation gouvernementale en aménagement du territoire relative à planifier des milieux de vie assurant l'accès à des logements de qualité, accessibles et abordables pour l'ensemble des ménages ;

ATTENDU le délai imparti par le gouvernement provincial pour que la Ville adopte un règlement modifiant son schéma d'aménagement et de développement, afin d'intégrer le contenu de cette orientation ;

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE-2024-0507 ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Guy Dumoulin
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Ann Jeffrey

De demander à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation une prolongation de délai, afin de se conformer à l'orientation gouvernementale en aménagement du territoire relative à planifier des milieux de vie assurant l'accès à des logements de qualité, accessibles et abordables pour l'ensemble des ménages, et ce, en tenant compte des justifications mentionnées à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2024-078.

Adoptée à l'unanimité

CV-2024-0402

Abrogation de la résolution CV 2019-06-44 « Adoption du plan d'action sur la main-d'œuvre sur le territoire de la ville » et abrogation de la résolution CV-2020-00-13 « Abrogation de la résolution CV-2018-03-43 « Création du comité consultatif sur la main-d'œuvre de la Ville et désignation de membres du conseil de la Ville à ce comité », création du Guichet unique action main-d'œuvre Lévis et désignation de membres à ce guichet unique »

Document d'aide à la décision [DEV-2024-031](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE-2024-0508 ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Steve Dorval
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Isabelle Demers

D'abroger la résolution CV-2019-06-44 « Adoption du plan d'action sur la main-d'œuvre sur le territoire de la ville », qui mettait en place le plan d'action main-d'œuvre, dans le but d'accepter la création des équipes d'action main-d'œuvre regroupées autour des quatre grands thèmes plus représentatifs des nouveaux besoins.

D'abroger la résolution CV-2020-00-13 « Abrogation de la résolution CV-2018-03-43 « Création du comité consultatif sur la main-d'œuvre de la Ville et désignation de membres du conseil de la Ville à ce comité », création du *Guichet unique action main-d'œuvre Lévis* et désignation de membres à ce guichet unique », qui mettait en place le guichet unique d'action main-d'œuvre Lévis (GUAMOL), dans le but de remplacer ce dernier par un comité de coordination, lequel effectuera une reddition de compte au comité de développement économique, main-d'œuvre et de revitalisation (CDÉMOR), trois fois par année.

Adoptée à l'unanimité

CV-2024-0403

Avis de motion du Règlement RV-2024-34-74 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (modifications de certaines

zones dans le prolongement des rues Froment et de l'Escaut, secteur Saint-Étienne-de-Lauzon) et dépôt du projet de règlement

Document d'aide à la décision [URBA-SAT-2024-015](#)

Le membre du conseil de la Ville Serge Bonin donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2024-34-74 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement et il dépose le projet de règlement, tel que joint à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2024-015.

Ce règlement a pour objet :

- de créer la zone M0947 à même une partie des zones C0946 et H0954 et d'y prévoir les usages autorisés et les normes et spécifications applicables;
- de créer la zone H0959 à même une partie des zones C0946, H0954 et H0957 et d'y prévoir les usages autorisés et les normes et spécifications applicables;
- d'agrandir la zone H0957 à même une portion de la zone H0954;
- d'agrandir la zone H0966 à même une portion de la zone H0957;
- de supprimer la grille des spécifications applicable à la zone H0954, cette zone ayant été supprimée par l'effet de la création des zones M0947 et H0959 et de l'agrandissement de la zone H0957;
- d'interdire l'usage « Établissement de résidence principale » dans les zones M0947 et H0959.

CV-2024-0404

Adoption du Projet de règlement RV-2024-34-74 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (modifications de certaines zones dans le prolongement des rues Froment et de l'Escaut, secteur Saint-Étienne-de-Lauzon) et assemblée publique de consultation accompagnée d'une consultation écrite

Document d'aide à la décision [URBA-SAT-2024-015](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE-2024-0505 ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Serge Bonin
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Réjean Lamontagne

D'adopter le Projet de règlement RV-2024-34-74 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur zonage et le lotissement, tel que joint à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2024-015.

De décréter que l'assemblée publique de consultation soit accompagnée d'une consultation écrite sous la responsabilité de la commission consultative d'urbanisme et d'aménagement, laquelle consultation écrite prend fin la journée précédant la tenue de l'assemblée publique.

Adoptée à l'unanimité

CV-2024-0405

Adoption du Règlement RV-2024-34-73 modifiant le Règlement RV-2015-15-06 constituant le comité d'investissement et de soutien aux entreprises de la Ville

Document d'aide à la décision [DEV-2024-046.pdf](#)

ATTENDU QUE la greffière mentionne que le Règlement RV-2024-34-73 modifiant le Règlement RV-2015-15-06 constituant le comité d'investissement et de soutien aux entreprises de la Ville a pour objet de modifier la désignation de l'un des membres du comité et de prévoir que les deux membres représentants de la Direction du développement économique et de la promotion, sans droit de vote, peuvent désigner un remplaçant lorsqu'ils sont en congé, absents à la suite d'une maladie ou d'un accident du travail ou en vacances ;

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE-2024-04-69 ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Serge Côté
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Isabelle Demers

D'adopter le Règlement RV-2024-34-73 modifiant le Règlement RV-2015-15-06 constituant le comité d'investissement et de soutien aux entreprises de la Ville.

Adoptée à l'unanimité

CV-2024-0406

Période d'intervention des membres du conseil

Plusieurs membres du conseil de la Ville prennent la parole.

CV-2024-0407

Félicitations au Club de tir Beauséjour

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Jeannot Demers
Appuyé à l'unanimité

De féliciter le Club de tir Beauséjour pour l'excellence de l'activité de la journée porte ouverte, tenue le 27 mai 2024, de même que de souligner la contribution exceptionnelle de ses membres de son conseil d'administration, dont monsieur Sébastien Dionne et monsieur Michel Laliberté, source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

Adopté à l'unanimité

CV-2024-0408

Félicitations au Cégep de Lévis

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Fleur Paradis
Appuyé à l'unanimité

De féliciter le Cégep de Lévis pour l'inauguration de la station de vélo Desjardins, tenue le 5 juin 2024, dont la réalisation est soutenue notamment par le Fonds vert de la Ville, et de souligner la contribution exceptionnelle à cette activité de monsieur Guy Patterson, madame Claudie Brisson, madame Éléonore Aubin, source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2024-0409

Félicitations au comité organisateur de l'équipe de la Ville au Défi entreprise 2024

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Isabelle Demers
Appuyé à l'unanimité

De féliciter le comité organisateur de l'équipe de la Ville au Défi entreprise 2024, dont notamment monsieur Christian Lortie, monsieur Ghislain Lacasse, madame Isabelle Bouchard, monsieur Christian Drouin et madame Huguette Vachon, de même que de souligner la participation des membres du personnel de la Ville à cette activité, source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2024-0410

Félicitations au comité organisateur et aux bénévoles de la Fête de la famille de Lévis

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Brigitte Duchesneau
Appuyé à l'unanimité

De féliciter le comité organisateur et les bénévoles pour l'excellence dans l'organisation et la tenue de l'activité de la Fête de la famille de Lévis, tenue les 7, 8 et 9 juin 2024 au parc Champigny, source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2024-0411

Félicitations au comité organisateur et aux bénévoles de la Fête du voisinage au parc du Paysan

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Brigitte Duchesneau
Appuyé à l'unanimité

De féliciter le comité organisateur, dont notamment madame Marie-Eve Dubois et monsieur Jocelyn Tremblay, et les bénévoles pour l'excellence dans

l'organisation et la tenue de l'activité de la Fête du voisinage au parc du Paysan, tenue le 1^{er} juin 2024, source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2024-0412

Félicitations à madame Kamélie Beaupré

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Brigitte Duchesneau
Appuyé à l'unanimité

De féliciter madame Kamélie Beaupré pour avoir remporté le prix Humour (catégorie 18 ans et plus) et le Coup de cœur Hydro-Québec, lors du Festival de Dégelis, tenu le 19 mai 2024, source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2024-0413

Félicitations au Regroupement pour la mise en valeur du secteur de la rue Saint-Laurent et Le Filon

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Steve Dorval
Appuyé à l'unanimité

De féliciter le Regroupement pour la mise en valeur du secteur de la rue Saint-Laurent et Le Filon, pour l'excellence de l'activité du nettoyage des berges, tenue le 8 juin 2024, source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2024-0414

Félicitations à madame Sylvie Leblanc et Service d'entraide de Saint-Jean-Chrysostome

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Guy Dumoulin
Appuyé à l'unanimité

De féliciter madame Sylvie Leblanc et le Service d'entraide de Saint-Jean-Chrysostome pour l'excellence dans l'organisation et la tenue de l'activité du Gala de reconnaissance des bénévoles 2024, soulignant notamment la contribution exceptionnelle de bénévoles, source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2024-0415

Levée de la séance

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Ann Jeffrey
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Brigitte Duchesneau

À 18 h 08, de lever la séance.

Adoptée à l’unanimité

Gilles Lehouillier, maire

Marlyne Turgeon, greffière